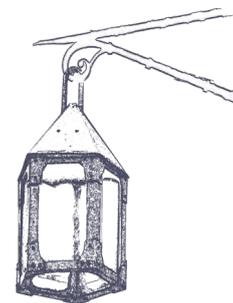




LA LANTERNE

Lettre d'information de la municipalité de Beynac-et-Cazenac
N° 33 NOVEMBRE 2023



Voie de la vallée de la Dordogne. Vive le nouveau projet !



Le dimanche 22 octobre à 10h, les habitants de la vallée et de nombreux élus locaux, dont le conseil municipal de Beynac et Cazenac au grand complet, s'étaient donnés rendez-vous à la gare de Fayrac pour soutenir le nouveau projet d'aménagement de la vallée, la boucle multimodale, qui inclut un contournement et la sécurisation de notre village.

Ce nouveau projet remplace le précédent, définitivement abandonné.

Ce nouveau projet, crucial pour notre vallée permettra d'améliorer la sécurité routière et l'approche des services de secours à Beynac, c'est vrai ! Mais il permettra également de désenclaver et de faciliter les échanges avec la rive gauche de la vallée de la Dordogne, de développer les mobilités douces avec les pistes cyclables et la réouverture de la gare de Castelnaud-Fayrac, de protéger l'environnement avec les nombreuses plantations prévues sur son parcours et la remise en état des couasnes abandonnées depuis des décennies. Il évitera le gaspillage d'argent public en réutilisant les piles de ponts déjà réalisées.



Octobre Rose à Beynac et Cazenac



Octobre Rose, c'est la campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.

Pour la deuxième année, à l'initiative du Comité des Fêtes, plus de 70 personnes ont participé à une marche solidaire qui s'est déroulée le dimanche 8 octobre.

Un petit déjeuner a précédé cette marche de 5 ou de 10km autour de Beynac, selon les conditions physique de chacun, pour se terminer autour d'une bonne table.

La vente de maillots, de souvenirs de cette journée et les dons, ont permis de récolter la somme de 300 euros qui a été remise à la Ligue Contre le Cancer du Sein.

Les enfants de l'école sont montés au château



C'est sous un soleil radieux, que tous les enfants de l'école de Beynac et Cazenac, se sont rendus à pied pour profiter d'une visite guidée au château, offerte par le propriétaire. Encore une fois, ils ont eu l'occasion de se rendre compte de la beauté et du caractère stratégique de ce lieu chargé d'histoire, qu'ils ont la chance de pouvoir apercevoir depuis la cour de l'école.



Halloween, même pas peur !



Le 31 octobre, à la nuit tombée, 70 petits monstres et sorcières accompagnés de leurs parents tout aussi effrayants, sont partis à l'assaut du village. La déambulation dans les ruelles était ponctuée par des mises en scène glaçantes.

Heureusement, nos commerçants ont joué le jeu et ont adouci toutes ces frayeurs par une distribution de montagnes de bonbons.

De retour à la salle des fêtes magnifiquement décorée, c'est environ 250 participants qui se sont pressés autour de la soupe à la citrouille ainsi que de tous les mets préparés par les convives.



Ces moments merveilleux n'auraient pas pu avoir lieu si le bénévolat n'existait pas !

Se sentir utile et faire les choses pour autrui gratuitement est le moteur des bénévoles !

Un grand merci donc :

- à l'Amicale laïque de Vézac.
- au Comité des fêtes de Beynac et Cazenac.



Marché des Producteurs 2023



Après un début juillet difficile la saison s'est bien déroulée, ponctuée d'animations : un accordéoniste le 7 août et, le lundi suivant, un groupe musical, « Trio de Poche » (accordéoniste, saxo, guitare-chant).

Le lundi 18 septembre un repas offert par la municipalité, complété par des produits offerts par les exposants a, comme chaque année, clôturé la saison 2023 du marché des producteurs.

A la demande des commerçants et de leurs clients, le Marché des Producteurs débutera plus tôt en 2024, le lundi 3 juin, pour se terminer le lundi 16 septembre.



Journées du Patrimoine



Pendant ce week-end culturel incontournable des 16 et 17 septembre, les habitants et les visiteurs ont eu l'opportunité de plonger dans l'histoire riche et diversifiée de la région avec ses châteaux majestueux et ses églises séculaires.

A Beynac et Cazenac les églises, habituellement fermées à cause des risques de vols, étaient durant ces deux jours ouvertes au public. De nombreux habitants du Périgord Noir se sont déplacés, la plupart d'entre eux découvrait ces monuments.

A partir de l'église de Beynac et de l'office de tourisme, les visiteurs étaient invités à découvrir le Chemin des Artistes, installé au printemps dernier sur la promenade piétonne qui longe la rivière.

Deuxième édition de la Croisade en Périgord



Initiée en 2022 pour les 40 ans des Plus Beaux Villages de France, la deuxième édition de la Croisade en Périgord Noir, course pédestre reliant 5 des villages classés du Périgord Noir : Domme, Castelnaud, La Roque-Gageac, Beynac et Belvès s'est déroulée le samedi 21 octobre. Cette année 62 équipes participaient à cette épreuve sportive, vingt de plus que l'an dernier. C'est promis, il y aura en 2024 une équipe de Beynac et Cazenac. En attendant, nous remercions les bénévoles du comité des fêtes qui ont accueilli et restauré tous les participants à leur arrivée à Beynac.

Festival Prendre soin de soi



Une deuxième édition du festival Prendre Soins de Soi réussie sous le signe du partage, des rencontres, de la bonne humeur et le soleil !

De nombreuses personnes sont venues découvrir et expérimenter les différents outils proposés: yoga, sophrologie, méditation, art thérapie, massage, naturopathie, acupuncture,

La troisième édition aura lieu le dimanche 8 septembre 2024.

Attention Danger ! La bêtise gagne du terrain



Dans la nuit du 16 au 17 septembre des individus ont couché et arraché quatre panneaux de signalisation à la Balme, causant non seulement des dommages matériels, mais aussi pour deux d'entre eux un danger pour la circulation.

Cet acte de vandalisme est inacceptable puisqu'il concerne le stationnement des personnes handicapées, touche la sécurité des usagers de la route et occasionne des dépenses inutiles à la collectivité.



Les reconnaissez-vous ? 1965/1966



La mairie a retrouvé son IR



Un vent fort, post électoral, avait détaché en 2020 les deux lettres centrales du panneau de notre maison commune. Le chantier de la nouvelle mairie débutera en 2024 et ne devrait se terminer qu'en 2026. Nous ne pouvons pas attendre plus longtemps pour refaire ce panneau.

Parti de Beynac en 2022, VillagesVip fait son chemin. Sur Facebook, plus de 100 villages et sites remarquables y figurent à présent <https://www.facebook.com/villagesvip> . Et sur <https://villagesvip.fr> , trois autres villages, Domme, Douville et Le Bugue ont, comme Beynac, choisi d'installer des QR codes multilingues sur leurs monuments classés et les maisons où ont vécu des personnalités. D'autres villages de Dordogne et d'Aquitaine sont en cours d'installation ou de discussion. Les QR Codes de Beynac ont fait un bond de fréquentation. Sur la seule période de juillet/août, ils sont passés de **5000** scans en 2022 à **25 765** sur la même période en 2023. Sur une année complète, du 01/11/2022 au 31/10/2023, la société MDSR a relevé **53 433** scans.



Allez, allez, un petit effort

Nous rappelons que les cartons mal pliés peuvent parfois bloquer l'entrée d'un container vide. Il suffit parfois, pour dégager l'accès, de faire l'effort de pousser un carton coincé.

A l'attention des propriétaires d'arbres qui penchent dangereusement sur la route.

Chute d'arbre sur la route. Responsabilité du propriétaire de la parcelle.

Le mercredi 25 octobre, un homme est mort à Chancelade dans sa voiture, écrasé par un arbre.

Son petit fils de sept ans est grièvement blessé.

« Le parquet a ouvert une enquête pour rechercher des causes de la mort. Jeudi, le procureur a orienté les investigations vers un homicide involontaire. C'est le fait de causer la mort de quelqu'un sans le vouloir. Parmi les conditions constitutives possibles, il y a la négligence ou le manquement à une obligation de prudence ou de sécurité. » Journal Sud-Ouest du 27 octobre 2023.

Le fait de ne pas avoir entretenu une parcelle boisée pourrait, pour un propriétaire, être constitutif d'une faute rentrant dans le cadre du délit d'homicide involontaire, passible au minimum de trois ans de prison.

Distribution gratuite de composteurs (avec justificatif de domicile), tous les vendredis de 9h à 16h

Sictom du Périgord Noir, La Borne 120, 24200 Marcillac Saint-Quentin– Tél. 05 53 29 87 50

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Tel : 05 53 31 34 00

Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h/14h-16h - le samedi 9h-11h30

E-mail : mairie@beynac-et-cazenac.fr

Site internet : www.beynac-et-cazenac.fr

PanneauPocket : Application à télécharger

La Poste : Tél 3631 Ouvert du lundi au vendredi 13h30/16h

Déchetterie de Sarlat Tél : 05 53 29 56 47 Ouvert du lundi au samedi 8h - 12h30/14h-18h

Numéro Utiles

SAMU 15 / Pompiers 18 / Police 17

112 Appelez le 112 pour toute urgence

Médecin 05 53 29 37 13

3 défibrillateurs installés dans Beynac :

- Salle polyvalente
- Porte Veuve (seulement en saison)
- Atribus de la Balme